

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

38

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 24 septembre 2012



MAIRIE DE DIJON

Président : M. REBSAMEN

Secrétaire : M. BORDAT

Membres présents : M. MILLOT - Mme POPARD - M. MAGLICA - Mme TENENBAUM - M. DESEILLE - M. MASSON - Mme DILLENSEGER - M. MARTIN - Mme DURNERIN - M. GERVAIS - M. GRANDGUILLAUME - Mme METGE - M. DUPIRE - Mme REVEL-LEFEVRE - M. BERTELOOT - Mme AVENA - M. MEKHANTAR - Mme MARTIN - Mme KOENDERS - M. PRIBETICH - Mme DURNET-ARCHERAY - Mme GARRET-RICHARD - M. JULIEN - M. PIAN - Mme TROUWBORST - Mme LEMOUZY - M. DELVALEE - M. IZIMER - Mme ROY - Mme HERVIEU - M. ALLAERT - M. BERTHIER - M. BEKHTAOUI - Mme MODDE - Mme MASLOUHI - Mme CHEVALIER - M. EL HASSOUNI - Mme JUBAN - Mme MILLE - M. BOURGUIGNAT - M. BROCHERIEUX - M. DUGOURD - M. AYACHE - Mme VANDRIESSE

Membres excusés : Mme BIOT (pouvoir M. GRANDGUILLAUME) - Mme BLETTERY (pouvoir Mme MARTIN) - Mme TRUCHOT-DESSOLE (pouvoir M. GERVAIS) - Mme BERNARD (pouvoir Mme POPARD) - Mme GAUTHIE (pouvoir M. AYACHE) - M. HELIE (pouvoir M. DUGOURD)

Membres absents : M. MARCHAND - M. LOUIS - M. OUAZANA

OBJET

DE LA DELIBERATION

Musée des Beaux-Arts - Acquisition du tableau « Chasse au lion », de Bénigne Gagnereaux - Demandes de subventions

Mme Durnet-Archeray, au nom des commissions de la culture, de l'animation et de l'attractivité, et des finances, de la modernisation du service public et du personnel, expose :

Mesdames, Messieurs,

La Ville a l'opportunité d'acquérir l'huile sur toile « Chasse au lion » réalisée vers 1795 par Bénigne Gagnereaux, qui fut le premier à obtenir le Grand Prix de Rome octroyé par les Etats de Bourgogne aux meilleurs élèves de l'école de dessin de Dijon.

Il s'agit d'une version autographe, inconnue jusqu'à aujourd'hui, peinte par Bénigne Gagnereaux pour le grand duc de Toscane.

Le tableau ne peut être identifié au tableau disparu par ailleurs du musée des Offices de Florence. Une répétition autographe se trouve dans la collection Bukowski à Stockholm.

L'acquisition de ce tableau, dont le coût s'élève à 25 000 €, permettrait de faire entrer dans les collections publiques la première version d'un tableau majeur et perdu réalisé par l'artiste, elle a reçu l'avis favorable de la commission scientifique inter-régionale d'acquisition des musées de France dans sa séance du 18 septembre 2012.

Si vous suivez l'avis favorable de vos commissions de la culture, de l'animation et de l'attractivité, et des finances, de la modernisation du service public et du personnel, je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

1 - décider l'acquisition par la Ville, au bénéfice du Musée des Beaux-Arts, de l'huile sur toile « Chasse au lion » de Bénigne Gagnereaux, dans les conditions proposées ;

2 - solliciter au taux maximum, l'ensemble des subventions susceptibles d'être accordées pour l'acquisition de cette œuvre ;

3 - m'autoriser à signer tout acte à intervenir pour l'application de ces décisions.

RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ